

RÉSIDENCE AUTONOMIE

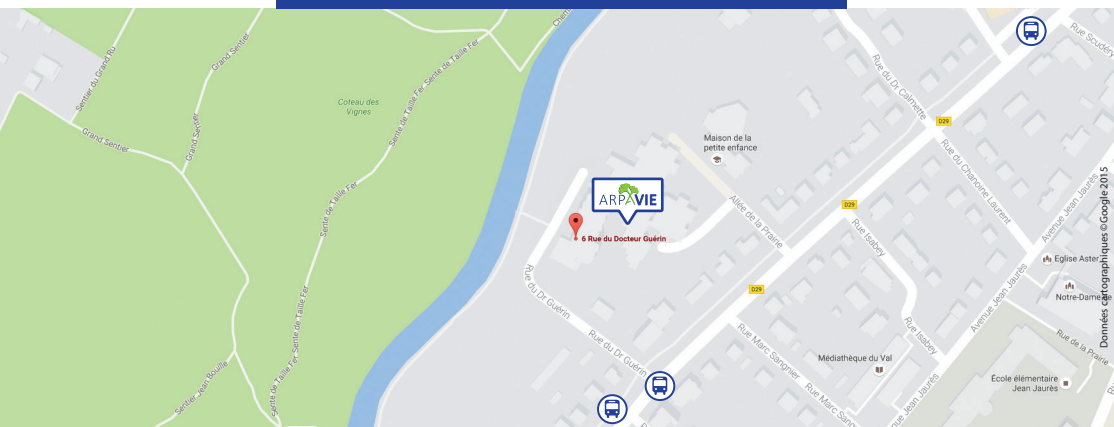
# JEAN ROSTAND

6, allée du Dr Guérin  
91200 ATHIS-MONS  
Tél. : 01 60 48 72 08  
jean-rostand.direction@arpavie.fr

# Résidence Jean Rostand

ATHIS-MONS - 91

RÉSIDENCE  
AUTONOMIE



## POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

**Transports en commun :** de Paris RER C ou D direction la gare de Juvisy. Prendre le bus 399, descendre à l'arrêt Dr Guérin.

**Par la route :** de Paris en direction de Lyon-Orly, suivre direction Orly aéroport, à Orly direction Évry (N7), sortie Juvisy-sur-Orge puis suivre Juvisy centre. Entrer à Athis Mons par av. du 18 avril.

## ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Création G&PÉ - www.gope.fr



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 01 41 09 43 43  
www.arpavie.fr

**ARPAVIE**  
GROUPE ASSOCIATIF  
*Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain*

6, allée du Dr Guérin  
91200 ATHIS-MONS  
Tél. : 01 60 48 72 08

**ARPAVIE**  
GROUPE ASSOCIATIF  
*Vous accompagner,  
aujourd'hui et demain*

La résidence Jean Rostand est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



## CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

Ouverte en 1970, la résidence Jean Rostand est située dans un quartier résidentiel, au pied d'un coteau boisé à Athis-Mons.

La résidence bénéficie d'une situation idéale en bordure de l'Orge, à proximité d'un centre commercial, des transports et d'espaces verts.

La résidence propose des logements individuels de 32 à 35 m<sup>2</sup> avec ou sans terrasse.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : bibliothèque, salle de jeux, salon télévision, grande salle, terrasse aménagée. La résidence est dotée d'un espace bien être (service pédicure/podologue) et d'un salon de coiffure.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

## L'HÉBERGEMENT

### CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence Jean Rostand proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'une entrée, d'un séjour avec alcôves, prises téléphone/ internet et de télévision, d'un coin cuisine à équiper (tout électrique), d'une salle d'eau indépendante ainsi que d'un espace de rangement.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition deux chambres d'hôtes pour l'hébergement des proches lors des visites.

## LES + DE LA RÉSIDENCE

1. En bordure de l'Orge
2. De nombreuses animations
3. Une terrasse aménagée
4. Une chambre d'hôte



## LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : ateliers mémoire, gymnastique équilibre, cafés tricot, ateliers bien être et relaxation, bricolage-décoration, parcours de santé, ateliers créatifs, chants, concerts, lotos, repas à thèmes, goûters. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme.

La résidence organise également des animations intergénérationnelles avec le centre aéré de la ville.

### Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

## LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

